



Ordre  
National  
des  
Infirmiers

6 mai 2017

# Communiqué de presse de l'Ordre National des Infirmiers

Dans le cadre de la campagne présidentielle qui s'achève, l'Ordre national des infirmiers a fait connaître aux candidats ses [9 priorités pour la profession](#).

La plupart des candidats, parmi eux les deux candidats présents au second tour, ont répondu et pris des engagements notamment sur la représentativité des infirmiers dans les organes de décision, la lutte contre les violences subies dans l'exercice de nos fonctions, ou encore une meilleure valorisation des actes..

L'Ordre des infirmiers poursuivra cette entreprise de plaidoyer tout au long du quinquennat afin de faire entendre la voix des infirmiers sur les sujets qui concernent tant la profession que le système de santé dans son ensemble.

Sans se départir de l'impartialité et de la neutralité auxquelles il est tenu, l'Ordre tient à rappeler que l'infirmière ou l'infirmier est responsable de promouvoir et restaurer la santé, de prévenir la maladie et de soulager la souffrance de toute personne sans aucune distinction d'origine, de mœurs, de situation sociale ou de famille, de croyance ou de religion, de handicap, d'état de santé, d'âge ou de sexe.

Les besoins en soins infirmiers sont universels et l'éthique du soin, inscrite notamment dans notre [code de déontologie](#), constitue une valeur fondamentale et supérieure avec laquelle nous ne transigerons jamais. »

Karim Mameri  
Secrétaire général  
06 21 75 54 59  
[secretariatgeneral.cnoi@ordreinfirmeriers.fr](mailto:secretariatgeneral.cnoi@ordreinfirmeriers.fr)

Adrien de Casabianca  
Relations presse  
06 30 30 34 84  
[adrien.decasabianca@gmail.com](mailto:adrien.decasabianca@gmail.com)